

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Visa Thaïlande | Elite + ThailandPass

**Rappel :** Pour que l'on se charge de votre demande de visa, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email :

- cette liste de documents à fournir,
- le formulaire (ou documents) à remplir,
- un éventuel document d'aide pour remplir le formulaire,
- le bon de commande à joindre au dossier.

#### Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande généré par RapideVisa :** à imprimer, dater et signer, disponible une fois la commande validée, à sa confirmation ou dans votre email de confirmation.
- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) :** Réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande généré par RapideVisa.

#### Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

- Vous pouvez nous envoyer vos documents :
  - Par scans en réponse à l'email de confirmation de commande (**1 seul email avec DOSSIER COMPLET en pièces jointes**)
  - OU
  - Par courrier sécurisé à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

**[ATTENTION : MERCI DE RESPECTER TOUTES LES INDICATIONS CI-DESSOUS. Si un document n'est pas conforme à 100% aux consignes données, la demande sera refusée par les autorités thaïlandaises].**

- 1 Passeport ORIGINAL (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 18 mois après la date d'arrivée en Thaïlande, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

- 1 Copie de la « certification letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.

- 1 Copie de la « job assignment letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.



**Nous vous conseillons de nous fournir les documents ci-dessous par email ou par courrier sécurisé APRÈS l'obtention du e-visa : nous vous préviendrons immédiatement DÈS que nous aurons obtenu votre e-visa.**

Cela vous évitera tout risque de devoir décaler votre réservation d'hôtel, en cas de rallongement du délai de délivrance des e-visas par l'ambassade. Le ThailandPass s'obtient en 7 jours ouvrés.

#### > 1 Réservation d'hôtel agréée :

L'hôtel doit être situé dans la région d'arrivée après l'atterrissage à Bangkok, Phuket (sans escale possible à Bangkok) ou Samui (sans escale à Bangkok, ou avec escale puis vol PG5125/51/71).

**La confirmation de réservation doit vous être transmise par email par l'hôtel (ou le tour-opérateur) de manière nominative.** La réservation doit confirmer le paiement de l'hôtel ET le paiement auprès de l'hôtel d'un test Covid PCR à effectuer sur place.

- Si vous êtes double-vacciné : La réservation doit couvrir minimum 1 nuit dans un hôtel SHA Extra+. Pour accéder à la liste des hôtels SHA Extra+ (aussi appelés "SHA Plus +"), [cliquez ici](#), puis cliquez sur "EN" en haut de page pour afficher la liste en anglais, puis choisissez la province et cliquez sur la loupe. Vous pouvez aussi rechercher le nom d'un hôtel que vous connaissez avec la case "Search". Pour chaque hôtel, cliquez sur "See more" pour accéder au site internet et à **l'adresse email de l'hôtel.**

- Si vous n'êtes pas double-vacciné : La réservation doit couvrir 10 nuits minimum, dans un seul hôtel ASQ ou ALQ. Pour accéder à la liste des hôtels ASQ ou ALQ, [cliquez ici](#). La réservation doit être transmise au format "Alternative State Quarantine" (ASQ) ou "Alternative Local Quarantine" (ALQ). Effectuez une recherche sur google pour accéder au site internet et à **l'adresse email de l'hôtel.**

#### Comment obtenir une réservation agréée :

- Vous pouvez réserver l'hôtel en direct, sur le site internet de l'hôtel ou par email avec l'hôtel. Vous pouvez aussi réserver l'hôtel sur booking.com ou agoda.com, mais la confirmation de booking ou agoda ne suffit pas pour le Thailand Pass.

- Quel que soit votre mode de réservation, **pour obtenir la réservation agréée, utilisez l'adresse email de l'hôtel et envoyez un email à l'hôtel en lui demandant** : "Hello, I have a reservation (with booking/agoda n°XXXXX), please send me the confirmation document for the Thailand Pass" + indiquez votre prénom et nom.

#### > 1 Attestation d'Assurance "covid-19" nominative aux normes demandées :

\* L'assurance doit couvrir les frais médicaux et d'hospitalisation incluant le Covid-19, pour un minimum de 45.000 € ou 50.000 \$, pendant une durée de 3 mois à partir de votre date d'arrivée.

\* L'attestation à fournir doit être rédigée en anglais.

**RapideVisa peut vous fournir une assurance Axa reconnue par les autorités thaïlandaises pour le visa ET le ThailandPass, pour 174 €, couvrant 90.000 € de frais médicaux incluant le Covid-19. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande pour embarquer en Thaïlande.**

#### > Si vous êtes double-vacciné Covid :

- **1 Copie du Certificat de vaccination UE montrant la 2ème dose (2/2 ou 3/3)**, à récupérer sur [Ameli](#) avec vos identifiants Ameli ou FranceConnect ou en créant un compte Ameli.

ET

- **1 Copie du Certificat de vaccination de la 1ère dose (1/2)** au choix :

\* La copie du document intitulé "Attestation de vaccination Covid-19" avec QR code reçu lors de la 1ère dose.  
ou

\* La copie du document intitulé "Données télétransmises à l'Assurance Maladie" ou "Synthèse des données de vaccination" reçu lors de la 1ère dose, ou à récupérer auprès de l'entité qui a administré la 1ère dose, ou à **récupérer en pharmacie avec la carte vitale.**

ou  
\* Uniquement si vous aviez enregistré votre certificat 1ère dose sur l'appli TousAntiCovid : allez dans l'appli, cliquez sur "ouvrir mon carnet", faites défiler au "vaccin 1", cliquez sur "afficher en plein écran" puis sur "frontière" puis "partager" puis "confirmer" puis "enregistrer".

ou  
\* Une attestation signée et tamponnée par un médecin ou une pharmacie, en anglais, précisant : "I certify that PRENOM NOM received the first dose of Covid-19 vaccine on JJ/MM/2021 with the type of vaccine Pfizer/Moderna/Astrazeneca" (déconseillé car délai de traitement plus long par les autorités, mais possible).

**NB : Le Certificat 1ère dose DISTINCT est exigé par les autorités thaïlandaises, même si le Certificat UE indique 2/2 ou 3/3. Pour être considéré comme vacciné selon les autorités thaïlandaises, il faut avoir reçu 2 DOSES MÊME SI VOUS AVEZ DÉJÀ ÉTÉ POSITIF AU COVID** (la seule exception est 1 dose du vaccin Janssen). Cela peut être 2 doses de vaccins différents. Il faut un délai de 2 semaines minimum entre la deuxième dose et la demande de ThailandPass.

NB 2 : Un mineur de 12 à 17 ans doit aussi fournir ces documents. Un mineur de moins de 12 ans n'a pas à les fournir et bénéficie des mêmes règles d'exemption de quarantaine que le parent qui voyage avec lui.

**> 4 réponses (à indiquer dans votre email ou courrier à notre agence) :**

1/ Avant votre départ pour la Thaïlande, séjournez-vous 3 semaines consécutives en France ou en Europe ou dans un [pays éligible](#) ? **(Oui / Non)**. Une escale internationale dans un pays hors-Europe n'est pas à prendre en compte pour répondre à cette question, faites comme si l'escale n'existait pas. En cas de réponse Non, vous ne pourrez pas être exempté de quarantaine.

2/ Quel est votre pays de départ ? **(exemple : France, Suisse...)** Une escale internationale n'est pas à prendre en compte pour répondre à cette question, faites comme si l'escale n'existait pas.

3/ Quelle est votre ville d'arrivée en Thaïlande ? **(Bangkok / Phuket / Samui)**. En cas d'arrivée à Phuket, il ne peut pas y avoir d'escale à Bangkok.

4/ Est-ce votre première visite en Thaïlande ? **(Oui / Non)**

Précision : Le ThailandPass s'obtient en 7 jours ouvrés. Nous vous enverrons votre ThailandPass par email à imprimer.

---